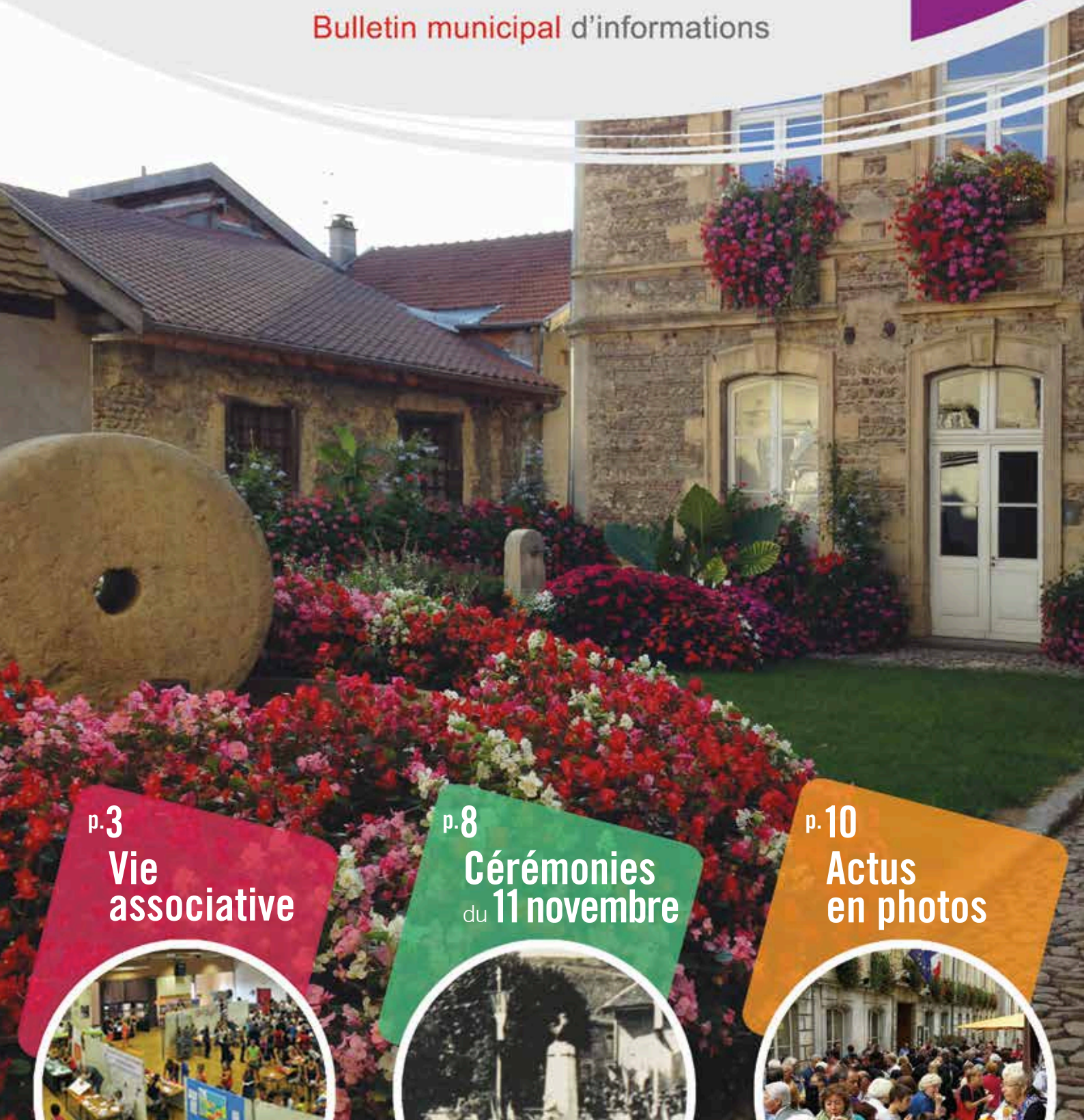


Novembre 2014

La Côte Saint André

Numéro
24

Bulletin municipal d'informations



p.3

**Vie
associative**



p.8

**Cérémonies
du 11 novembre**



p.10

**Actus
en photos**





Un été festif à La Côte Saint-André, notamment avec l'immense succès du Festival Berlioz dont la renommée est internationale. Un été studieux à l'Hôtel de Ville avec l'étude des dossiers, le souci d'être réactif, à votre service, avec **un effort particulier concernant la propreté de la ville**. À ce propos, nous avons recruté 6 jeunes cet été pour nous aider dans cette tâche et l'expérience s'est révélée très satisfaisante.

Après 7 mois d'action, nos priorités de campagne sont respectées. La police municipale est désormais présente aux sorties des écoles ; un parking de 37 nouvelles places de stationnement rue des Cordiers vient d'être mis à votre disposition ; la réflexion sur la relance de la zone bleue aboutira en début d'année prochaine ; la modification du PLU a été votée avec des adaptations réglementaires apaisant le climat et des études complémentaires sur la carte des risques d'aléas ont démarré. Récemment, une réunion publique rassemblant police municipale, gendarmerie, commerçants et habitants a permis d'échanger sur la sécurité dans la ville, le diagnostic sûreté en cours de réalisation par la gendarmerie et l'avancement du projet de vidéo-protection. Enfin une vraie réflexion sur le développement de La Côte Saint-André est lancée avec le projet de ville « Allivet-Bouvain ». Sur un sujet aussi important, je tiens à vous consulter. Je vous propose de nous rencontrer le **mercredi 12 novembre à 18h30 à la salle Aile Nord** pour faire un point d'étape sur le PLU et vous présenter ce projet de ville.

L'activité des services de la Ville est intense. Notre volonté de concrétiser nos engagements de campagne est toujours aussi persistante. Par avance, je vous souhaite une très bonne fin d'année et de joyeuses fêtes.

Votre Maire, **Joël Gullon**



Sommaire

- .1
- .2
- .3
- .4
- .6
- .8
- .10
- .11

Vie quotidienne

Dossier

Actualités

Actus photos

Expressions

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Joël Gullon

Hôtel de Ville
38260 La Côte Saint André

RÉDACTION

Services de la ville

CONCEPTION GRAPHIQUE

Basdecasse

PHOTOS

Services de la ville
Jean-Yves Garnier
Sébastien Métay
Frédéric Raymond

COUVERTURE

Fleurissement de la cour intérieure de l'Hôtel de Ville

IMPRESSION

Rochat

TIRAGE

2 700 ex.





📍 SÉCURISATION DES ÉCOLES

Les écoles de La Côte Saint-André accueillent quotidiennement plus de 3 600 scolaires. La sécurité devant ces établissements est une priorité pour la Municipalité. Ainsi le traçage au sol et le mobilier urbain devant l'école primaire publique ont été améliorés. Un radar pédagogique mobile a été installé devant le lycée agricole, il sera ensuite positionné temporairement devant l'Institution Saint François. Ce radar sensibilise les automobilistes, mais permet aussi d'**obtenir beaucoup d'informations sur le trafic**. Ce point est essentiel pour pouvoir adapter des



aménagements devant cette école afin de garantir la sécurité des 1 250 enfants qui y sont inscrits. Ensuite le radar sera de nouveau déplacé.

📍 COMITÉ DES FÊTES

La mise en place du Comité des Fêtes de La Côte Saint-André est lancée. Ce comité aura pour but de soutenir l'activité économique et culturelle de la ville par **la création de nouveaux événements, de fédérer les associations et de mutualiser le matériel**. Il sera ouvert à tous. Votre engagement nous sera un précieux soutien. Alors faites-vous connaître à contact@lacotesaintandre.fr, nous ne manquons pas de vous recontacter.

📍 HORAIRES DE LA POSTE

Les horaires du bureau de Poste ont changé. Le public sera désormais accueilli du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00.

📍 HORAIRES DE LA POLICE MUNICIPALE

Pour améliorer la sécurité des Côtôis, la Police Municipale est désormais déployée de façon aléatoire devant les écoles. Pour que sa présence soit mieux adaptée à nos modes de vie, les horaires de patrouille vont évoluer et pourront s'étendre plus tôt ou plus tard dans la journée en concertation avec la gendarmerie.

📍 NOUVEAU SERVICE PRATIQUE



ERDF est parfois dans l'obligation de procéder à des coupures de courant pour travaux. La mairie de Côte Saint-André a signé une convention avec ERDF pour vous proposer un **service gratuit d'information par mail qui vous permet d'être alerté d'une future coupure d'électricité**. Pour bénéficier de ce nouveau service, inscrivez-vous gratuitement sur le site www.erdf-prevenance.fr. 15 jours avant la date des travaux, ERDF vous enverra par mail des informations relatives à la nature des travaux, à leur localisation et aux horaires de coupure.

📍 OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Par définition, l'espace public appartient à tous. Pourtant, parfois, il apparaît bien utile d'en privatiser une partie pour faciliter certaines opérations (pose d'un échafaudage, installation d'une benne d'évacuation, réservation de stationnement pour un déménagement...). Le service urbanisme gère chaque année plus de 60 demandes d'occupation temporaire du domaine public. Si vous avez besoin d'occuper temporairement un peu d'espace public, vous devez **prendre contact au moins 8 jours avant avec le service urbanisme**.

e-mail : contact@lacotesaintandre.fr
Tél. 04 74 20 64 57 ou téléchargez la « Demande d'occupation du domaine public » sur le www.lacotesaintandre.fr.

Vie associative



📍 FORUM DES ASSOCIATIONS / Le samedi 6 septembre, 33 associations (sportives, culturelles, caritatives, associatives) ont répondu présentes au forum des associations. De nombreux visiteurs ont ainsi pu s'informer auprès de chacune d'elles et de nombreuses inscriptions ont été enregistrées dans

une ambiance conviviale. Face au franc succès de cette journée, la Municipalité a décidé de la reconduire désormais tous les ans à cette période de l'année (répondant ainsi à un souhait exprimé par de nombreuses associations). Merci à tous les bénévoles qui ont participé à ce forum.

🕒 UN GESTE SIMPLE POUR UNE VILLE PLUS PROPRE

La propreté de l'espace public, c'est l'affaire de tous. Les gestes quotidiens ont un impact considérable sur la qualité de notre espace de vie. Concernant les déjections canines, il existe à La Côte Saint-André des solutions concrètes pour maintenir un cadre de vie agréable. Deux aires de déjections canines en centre ville (Square J Carraz-Billat & Place Hector Berlioz) et un distributeur de sachets à déjections (Place Saint-André) sont à votre disposition. La Mairie a également renforcé le nettoyage, mais aucun dispositif ne saurait être efficace sans le civisme de leurs maîtres.

🕒 FLEURISSEMENT

Le concours des Maisons Fleuries a eu lieu cette année fin juin. 4 équipes de Côtôis volontaires encadrées par un

professionnel ont sillonné nos rues. 29 récompenses et une attribution au label « Maison Fleurie » a été proposée au jury départemental, bravo à eux. Nous encourageons et incitons vivement à ce que chacun et chacune se sente concerné par cette manifestation environnementale contribuant au mieux vivre ensemble et à l'attrait de notre commune.

🕒 POURQUOI ET COMMENT ELOIGNER LES PIGEONS ?

Les pigeons envahissent la ville entraînant des odeurs nauséabondes, des nuisances sonores et environnementales et dégradent les bâtiments sur lesquels ils nichent. Il est interdit de les nourrir. Cette pratique est punie par l'article L1311-2 du code de santé publique et passible d'une amende de 450 €. Il faut également les déloger des endroits où ils nichent en fermant les ouvertures des greniers, combles et bâtiments abandonnés et en maintenant ces lieux propres. La commune mène régulièrement des actions pour en réduire le nombre et aide financièrement les propriétaires qui font des travaux pour lutter contre leur présence*. N'hésitez pas à venir demander les renseignements auprès du service urbanisme qui vous expliquera comment bénéficier de cette aide.

* Cette aide sera calculée sur le montant des travaux à réaliser, elle sera égale à 20 % de ce montant et plafonnée à 500 € par opération. Vous devrez faire appel à des sociétés spécialisées dans la lutte contre les nuisibles.



🕒 LES DANGERS DE L'AMBROISIE

L'ambrosie fait des ravages sur la santé des personnes souffrant d'allergies, mais aussi sur certaines cultures. Pour lutter contre les dangers de l'ambrosie, la Mairie a nommé début juillet un référent pour coordonner les actions, en collaboration avec les services techniques, les agriculteurs et les personnes sensibilisées par cette lutte. Parallèlement, les services techniques ont effectué sur les bordures de chemins et routes de la Côte Saint-André, trois broyages pendant les mois d'été. Suite à une campagne de sensibilisation par courrier, beaucoup d'agriculteurs ont nettoyé leurs parcelles infestées et ont ensuite procédé au déchaumage*. Au printemps prochain, nous poursuivrons notre campagne de sensibilisation et nous

Travaux Pratiques

La mairie et les services techniques agissent au quotidien pour améliorer votre cadre de vie. Tour d'horizon des derniers petits et gros travaux réalisés...



ABORDS DE LA MÉDIATHÈQUE Travaux de voirie et de sécurisation.

SALLE DES FÊTES & CHÂTEAU 2^e tranche de travaux de mise en sécurité et accessibilité.

CIMETIÈRE 2^e tranche de travaux pour la création de 150 concessions et d'un espace cinéraire sur 5 000 m², création de 35 places de parking sur 1 850 m².

TERRAINS D'HONNEUR SPORTIFS Sécurisation et mise aux normes du terrain de foot pour mise en conformité avec les préconisations de la Fédération française de foot. Remplacement des filets pare-ballon détériorés.

CHAUDIÈRE DU CHÂTEAU LOUIS XI La très ancienne chaudière du Château trop chère en entretien et en consommation a été remplacée.

ALARME HÔTEL DE VILLE Mise en conformité des alarmes intrusives et incendie de l'Hôtel de Ville.

Vie des quartiers



🕒 **RENCONTRES** / Il est un sujet important pour les élus de La Côte Saint-André : améliorer le quotidien des Côtôis dans tous les quartiers. C'est pourquoi la Municipalité a mis en place des réunions de quartier régulières pour répondre aux attentes spécifiques de leurs habitants. Depuis le mois de mai, une quinzaine ont été tenues. Au menu : vitesse excessive, problèmes d'éclairage localisés, de sécurité, de circulation ou encore de mobilier urbain, reprises de trottoirs... Le radar pédagogique installé avenue de Verdun, par exemple, a été installé suite à une suggestion des riverains lors de la réunion de quartier de Valencièrre / Le Nant en mai

2014. Ces rencontres vont être suspendues pendant l'hiver. Elles reprendront au printemps. Nous vous tiendrons informé des dates qui vous seront proposées dans votre quartier.



maintiendrons notre collaboration avec les agriculteurs. Ensemble, nous agirons mieux pour éradiquer l'ambrosie envahissante et allergène. Nous comptons sur vous !

*Travail superficiel du sol destiné à enfouir les chaumes et restes de paille afin de favoriser leur décomposition.

🌀 MISE À JOUR DES LISTES ÉLECTORALES

En 2015 auront lieu les élections départementales et régionales. Nous vous rappelons que les inscriptions sur les listes électorales peuvent être déposées au secrétariat de Mairie jusqu'au 31 décembre inclus pour être effectives au 1^{er} Mars 2015. Les administrés français ou ressortissants membre de l'Union Européenne remplissant les conditions pour se faire inscrire devront se présenter avec une preuve de

leur identité en cours de validité (carte d'identité, passeport ou copie intégrale de leur acte de naissance...) et d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois. Tout électeur cotois qui a changé d'adresse, est prié de bien vouloir le signaler à l'accueil de la Mairie afin que nous puissions mettre à jour la liste électorale.

🌀 ON BOUGE À LA CÔTE !

Parmi les nombreuses activités proposées par le centre social du CCAS : gym douce tous les mardis de 16h30 à 17h30, *Zumba* tous les mardis de 19h à 20h, *Interval fit* tous les mardis de 20h à 21h, *stretching* tous les vendredis de 11h à 12h, renforcement musculaire tous les vendredis de 12h15 à 13h15. **(CCAS : 04 74 20 57 10)**

Petite enfance



🌀 SMAJE COMMUNAL Une nouvelle cuisine à la crèche. Les travaux ont été réalisés par le personnel de la mairie : carrelage, électricité, pose du matériel, aménagement de l'armoire de rangement, réfrigérateur, lave vaisselle, équipement inox, barrière de protection. Auparavant, ce sont les parents qui apportaient les repas pour leurs enfants. Depuis la rentrée 2014, la mairie propose de fournir les repas aux jeunes enfants, dans le cadre du marché de restauration scolaire en place à l'école publique.

🌀 L'association « Le Jardin des p'tits Berlioz », ce sont deux professionnelles de la petite enfance, Delphine Galavielle et Julie Valentin. Elles accueillent 8 enfants de 2 mois à 4 ans. Une MAM est une alternative entre la crèche et l'assistante maternelle. « *Nous voulions rompre l'isolement trop souvent lié à notre métier. Nos affinités, nos centres d'intérêts communs, notre point de vue sur le rôle d'assistante maternelle et son accompagnement dans la vie des enfants sont autant d'éléments déclencheurs d'un regroupement* ». Et le travail en groupe présente de multiples avantages : accueil élargi pour les parents en horaires de travail décalés, sorties facilitées, socialisation des petits avant la maternelle. Au jardin des p'tits Berlioz, les repas sont préparés sur place par les assistantes maternelles et les activités de plein air sont facilitées grâce au jardin de la MAM.



Le Jardin des p'tits Berlioz

19 Passage Abbé Clerc Jacquier
38260 La Côte Saint André

Delphine 06 80 87 10 81
Julie 06 31 10 84 29

<http://ptitsberlioz.free.fr>

MAIRIE DE LA CÔTE SAINT-ANDRÉ

2 rue de l'Hôtel de Ville - BP 84
38 261 La Côte-Saint-André cedex 01
04 74 20 53 99

contact@lacotesaintandre.fr
www.lacotesaintandre.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
09h00 -12h00 & 13h30 -16h30
Fermé le mardi après-midi
Ouverture à 08h30 le jeudi

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS

1, rue de l'Hôtel de Ville
38260 La Côte-Saint-André
04 74 20 88 05

ccas.mairiecsa@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi
09h00 -11h30

BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ

1 avenue Roland Garros
Grenoble Air Parc
38590 Saint Etienne de Saint Geoirs
04 76 93 51 46

www.cc-bievre-liers.fr

SERVICE EAUX ET ASSAINISSEMENT

Communauté de communes
Urgences 24h/24
04 74 20 86 78

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Chemin des Charpillates
38260 La Côte-Saint-André
04 74 20 33 03

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi
14h00-18h00
Mardi, jeudi & vendredi
09h00-12h00 & 14h00-18h00
Mercredi & samedi
09h00-18h00 *non stop*

MAISON DES SERVICES PUBLICS

24 avenue Jongkind
38260 La Côte-Saint-André
04 74 20 31 57
msp@cc-bievre-liers.fr

PÔLE EMPLOI

12 rue Commandant Julhiet
38260 La Côte-Saint-André
39 49

TRÉSOR PUBLIC

3, boulevard de Lattre de Tassigny
38260 La Côte-Saint-André
04 74 20 47 55
t038126@dgfip.finances.gouv.fr

Une vraie vision d'ensemble



PLU, projet de ville, aménagements urbains...
Des sujets qui concernent tous les Côtôis.

⊗ PLAN LOCAL D'URBANISME, UNE SITUATION APAISÉE

Le 3 juillet 2014, le conseil municipal de la Côte Saint-André a voté **à l'unanimité** la modification n°1 de son PLU. Un vote qui apaise le climat après plus d'un an de conflit sur le sujet. Le Plan local d'urbanisme organise le développement d'une commune en fixant les règles d'urbanisme : zones constructibles, conditions d'occupation du sol, prescriptions architecturales... C'est le document d'urbanisme le plus important. Son but est de rechercher un équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels dans une perspective de développement durable et de tenir compte des nouvelles préoccupations : renouvellement urbain, habitat et mixité sociale, diversité des fonctions urbaines, transports et déplacements. Le PLU de La Côte Saint-André avait été adopté en juillet 2013 par 17 voix pour et 7 contre.

Dès son adoption le texte a fait débat chez les Côtôis. Une modification de ce PLU a donc été initiée en février 2014 en pleine période électorale. Depuis avril 2014, la nouvelle Municipalité a poursuivi la modification en complétant et ajoutant des éléments. Les points majeurs de cette modification sont :

- la modification de la carte d'aléas chemin de la Colle,
- le passage d'une grande partie du Coteau d'aléas moyens de glissement en faibles,
- la levée d'interdiction de reconstruction en cas de sinistre (simple application du code de l'urbanisme),
- l'assouplissement des règles de construction et de reconstruction dans les zones de risques moyens.

Depuis, plusieurs études complémentaires se sont révélées nécessaires. Notamment des études sur les zones d'aléas moyens et forts afin de clarifier la carte actuelle des risques naturels.

🕒 L'INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

Dans un souci de mutualisation et d'économie des frais de personnel, la ville de La Côte Saint-André travaille pour mettre en place une convention avec Bièvre Isère communauté qui propose d'instruire pour le compte des communes du territoire les autorisations du droit du sol (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...). Depuis plusieurs années, la Ville avait fait le choix d'instruire elle-même ses dossiers d'urbanisme. Ce regroupement permettra d'avoir un service encore plus performant, au fait des changements législatifs incessants.



🕒 LES ABRIS DE JARDINS EXONÉRÉS DE TAXES COMMUNALES

Le 9 octobre 2014, le conseil municipal a voté l'exonération de la part communale des taxes d'aménagement relative à la construction des abris de jardin. **En période de crise et de difficultés économiques, cet allègement permettra de ne pas impacter davantage les Côtos.** Toute construction nouvelle doit être déclarée auprès des services urbanisme de la Ville et fait l'objet d'une taxe dite d'aménagement (payable une seule fois). La réalisation d'abris de jardin n'échappe pas à cette règle. Par exemple, un Côtos qui installe un abri de jardin en plastique d'une superficie de 7 m² devait s'acquitter jusque-là d'une taxe d'aménagement de 273 € (part communale ajoutée à la part départementale). Avec l'exonération, il ne paiera plus que 97 € et économisera ainsi 176 € (part communale).

EXEMPLE 1

Abri de jardin en maçonnerie de 20 m² avec une superficie cumulée maison + abri de plus de 100 m²
ÉCONOMIE RÉALISÉE : 640 €

Part communale	640 €
Part départementale	356 €
REDEVANCE D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE	71 €
TOTAL	1 067 €

EXEMPLE 2

Abri de jardin bois en kit de 11 m²
ÉCONOMIE RÉALISÉE : 352 €

Part communale	352 €
Part départementale	195 €
TOTAL	547 €

L'exonération de la taxe d'aménagement ne concerne que la part communale, les Côtos devront continuer de s'acquitter de la part départementale et le cas échéant de la redevance d'archéologie préventive.

🕒 PROJET DE VILLE ALLIVET-BOUVAIN

La Ville de La Côte Saint-André souhaite intégrer le projet intergénérationnel qui était à l'étude en partenariat avec la Société Dauphinoise pour l'Habitat dans la réflexion globale « Allivet-Bouvain ». Il s'agit d'un dossier intéressant sur le fond, mais trop condensé sur le terrain de 3 300 m² sur lequel il était initialement proposé. Un nouveau projet sera présenté. Il englobe les terrains Sud Allivet (en dessous du Parc) reliant ainsi le centre ville aux quartiers Sud. L'équipe municipale vous propose une réunion publique pour découvrir ce projet et donner votre avis. Rendez-vous le 12 novembre !

Réunion
publique
**Mercredi
12 novembre**
18H30
SALLE
AILE
NORD





Un nouveau parking pour un meilleur stationnement

Le parking appartenant à l'institution Saint François, situé à proximité du magasin Connexion est maintenant ouvert au public. Ces 37 places de stationnement associées à un aménagement du carrefour et une reprise des trottoirs, permettront de limiter les stationnements gênants dans le quartier et de fluidifier la circulation aux abords. Un éclairage renforcé est également mis

en place afin de sécuriser les lieux en attendant la vidéo-protection prévue pour 2015. Ce projet a été possible grâce à une concession de mise à disposition gratuite entre l'Institution et la Ville. Le coût des travaux de 20 000 € est principalement dû à l'aménagement de l'espace public.

Centenaire de la Première Guerre Mondiale

COMMÉMORATIONS

COMMÉMORATIONS LA CÔTE SAINT ANDRÉ
CENTENAIRE 1914 - 1918
DU 8 AU 16 NOVEMBRE 2014

Philatélie
EXPO "Le Monument aux morts"
Objets

CEREMONIE
11 novembre
Pl. St-André

Mairie : Salles Jongkind et Davaux

Photos
EXPO "La Côte en 1914"
Vidéo

CINEMA Le Club : 16 novembre 16h
DEBAT "Les Croix de bois"

CHERRY BOCHER

La Ville de La Côte Saint-André se met aux couleurs de la commémoration du 100^e anniversaire du début de la Première Guerre mondiale en organisant plusieurs manifestations.

DU 8 AU 16 NOVEMBRE

- 🕒 Exposition salle Jongkind « Le monument aux morts ».
En semaine de 10h à 12h et de 14h30 à 17h
Le week-end de 14h30 à 18h30
- 🕒 Exposition salle J.B. Davaux Création de deux enveloppes souvenir, nombreuses cartes postales et correspondances, objets militaires de collections particulières.
- 🕒 Exposition ancienne bibliothèque « La Côte Saint-André en 2014 », photos, cartes postales, vidéo.
Place de la Halle. De 14h30 à 18h
(réservée aux scolaires les matins)

MARDI 11 NOVEMBRE

Cérémonie du souvenir. Monument aux Morts. 11h30.

DIMANCHE 16 NOVEMBRE

Projection « Les Croix de Bois ». Cinéma Le Club. 16h
Film réalisé par Raymond Bernard, sorti en 1932, adapté du roman *Les Croix de Bois* de Roland Dorgelès).



Partenaires : Association des philatélistes, collectionneurs privés, groupe patrimoine de la Ville, Cinéma le Club.



L'heure du bilan de rentrée

Cette année, nous accueillons 564 enfants dont 314 à l'école primaire privée Saint François et 250 à l'école primaire publique. Cette dernière accueille de nouveaux professeurs des écoles : **Jean-David Barbe** (titulaire remplaçant) ; **Libera Delcloy** et **Nelly Temey** (titulaires remplaçantes) ; **Ghislaine Romet** et **Marie Deshayes** (enseignantes) ; **Marie Géhard** (enseignante et nouvelle directrice de l'établissement). Nous leur souhaitons la bienvenue. Au niveau du personnel de la ville, douze personnes interviennent au sein de l'école : un directeur du ser-

vice scolaire, un secrétaire de direction, une coordinatrice NAP et logistique, trois ATSEM en maternelle, un contrat aidé en formation ATSEM, cinq agents techniques polyvalents. Leurs missions : nettoyage des locaux, restaurant scolaire, accompagnement dans le transport scolaire, animation des nouvelles activités périscolaires (NAP), animation de l'accueil loisirs. Depuis septembre, un local de repos et de restauration a été mis à disposition du personnel afin d'améliorer leurs conditions de travail.



Les Journées du Patrimoine ont La Côte !

200 visiteurs le samedi, 150 visiteurs le dimanche entre l'Eglise Saint-André et le moulin du Château Louis IX... Un bon bilan pour les Journées du Patrimoine qui se sont déroulées les 20 et 21 septembre 2014. Merci aux guides bénévoles Patrick Fontvielle et Yves Thomas.



Une visite en toute simplicité

Le Maire a rendu visite à la doyenne cotoise, Paulette Cattin Vidal pour lui souhaiter un joyeux anniversaire. À l'occasion de ses 101 ans, Paulette Cattin Vidal a reçu la médaille de la ville. Cette rencontre a été l'occasion d'évoquer la vie de cette Cotoise native du Coteau. Une belle rencontre, en toute simplicité.



(1) Inauguration de la Maison des Services Publics puis de Pôle Emploi. (2) Effondrement au quartier Nord des Halles, 15 juillet 2014. La Mairie a été mobilisée pour rétablir la sécurité du quartier et accompagner les locataires délogés. (3) La salle des fêtes en cours de rénovation. (4) 31 août 2014, rencontre conviviale pendant le Festival Berlioz. (5) Inauguration de la médiathèque intercommunale, 6 septembre 2014. (6) Festival Nature en Bièvre.

ENGAGEMENTS PRIS, ACTIONS MENÉES !

Par souci de clarté, nous avons souhaité faire un bilan des mesures prioritaires sur lesquelles nous nous étions engagés dans notre projet de mandat.

STATIONNEMENT ☺ 37 places créées rue des Cordiers. D'autres créations de places de stationnement sont à l'étude. ☺ La zone bleue sera réactivée dès le début de l'année prochaine.

CADRE DE VIE ☺ Suite aux dépenses imprévues lors de l'effondrement de l'immeuble au nord de la halle, nous avons du repousser la mise en place de la vidéo-protection en 2015. Pour autant, une réflexion globale a déjà été engagée

en avril 2014 avec la cellule sureté de la gendarmerie nationale. ☺ Concernant le rôle de la police et les efforts de propreté de la ville, nous avons déjà mis en place des mesures visibles.

URBANISME Le PLU a été modifié à l'unanimité.

RÉACTIVITÉ Nous voulions consulter régulièrement les Côtis. Une quinzaine de rencontres de quartier ont eu lieu et une réunion publique sera tenue le 12 novembre.

DYNAMISME La mise en place d'un comité des fêtes est lancée !

À VOUS DE JUGER !

GRUPE MUNICIPAL « LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ POUR TOUS »

Séverine Fouache, Jacky Laverdure, Dominique Masson, Eliane Mine, Isabelle Perenon-Pillon, Christophe Vignon.

Pour plus d'informations sur le projet Clos Chapuis, le PLU et toutes les questions municipales, rendez-vous sur www.lacotesaintandre.fr.

FAUX PRETEXTE !

La décision du Maire de ne pas remplacer le poste d'éducatrice sport montre sa volonté de faire des économies sur le dos de nos enfants, notre avenir. Nous contestons ce choix, à l'incidence financière bien mince puisqu'à un coût très modéré pour les familles, mais aux conséquences importantes sur la santé (selon l'OMS la sédentarité est le 4^e facteur de mortalité). Les compétences de cette professionnelle, qui ne sont pas celles d'un animateur, permettraient des interventions de qualité et diversifiées, durant les temps scolaires, périscolaires et les vacances. Pour certains enfants, ces activités sportives pouvaient être poursuivies en club ; avec cette décision, d'autres ne feront plus aucun sport ! Ce poste avait été créé il y a 30 ans par la droite et non remplacé par la droite... tout un symbole.

CLOS CHAPUIS : VIVE INQUIETUDE !

Lors du mandat précédent, le « projet intergénérationnel du Clos Chapuis » a été élaboré grâce aux besoins ex-

présentés des institutions et associations concernées, et confirmé par des diagnostics locaux et régionaux. Notre cité médiévale (par sa topologie et son développement ancien), pouvant favoriser l'exclusion de personnes porteuses de handicap ou en perte d'autonomie, nécessite la construction d'un bâtiment adapté et accessible : services médicaux, commerces, transports. Il allie lieux d'accueil, de vie et de mixité sociale, rassemblant jeunes et moins jeunes, valides ou non, le tout régi par une charte du « bien vivre ensemble ». L'objectif est de préserver l'autonomie et le lien avec le centre ville, lieu dynamique et animé. Le conseil municipal en séance du 18/04/2013 a approuvé ce projet et le permis de construire a été signé sans recours. Puis changement de Municipalité et changement de projet : la résidence serait délocalisée au sud Allivet-bon moyen d'empêcher l'installation des gens du voyage - et regrouperait personnes âgées et ou handicapées, citoyens de seconde classe, dans une sorte de ghetto médico-social. Comment se projeter dans l'avenir, quand vivre avec un handicap nécessite des efforts constants pour se déplacer, communiquer, en étant exclu de toute vie sociale ? Et que deviendrait le terrain Clos Chapuis ? Le regard porté par la Municipalité sur le handicap en dit long et interpelle notre responsabilité individuelle et collective en matière d'intégration sociale des personnes les plus fragilisées.

GRUPE MUNICIPAL « LA CÔTE 2014 »

Patrice Baule, Bernadette Bouthier, Éric Germain Cara, Jean Chenavier, Christiane Cluniat, Marielle Coup, Corinne Devin, Christèle Gachet, Jean-Yves Garnier, Daniel Gérard, Mireille Gilibert, Joël Gullon, Pedro Jérónimo, Lionel Labrot, Nunzia Mazzilli, Sébastien Métay, Frédérique Point, Frédéric Raymond, Marie-Thérèse Robert, Julien Servoz, Ghislaine Vergnet.

ESPACE D'EXPRESSION POUR LA MAJORITÉ : UNE PREMIÈRE !

Dans la continuité de notre volonté d'échange et de dialogue permanents et pour une vraie démocratie, nous avons souhaité nous exprimer, comme tout groupe politique du conseil municipal dans le magazine de la ville.

BUDGET : UN RÉAJUSTEMENT INDISPENSABLE

Lors du conseil du 9 octobre 2014, nous découvrons avec stupéfaction que les autorités de contrôles ont adressé plusieurs courriers au précédent maire, utilisant les termes de « budget insincère » et de « principe de refus de visa » pour les comptes de 2013. Pour autant, très peu de remarques ont été prises en compte dans le budget 2014. Un exemple concret : la Municipalité précédente avait budgété des salaires sans comptabiliser le dernier trimestre. Comment pensait-elle payer ses salariés ? Peut-on dans ces conditions parler de sincérité ? En effet, un budget municipal doit refléter le plus sincèrement possible les prévisions et engagements à venir.

Aujourd'hui, la Chambre régionale des Comptes mandate un magistrat pour inspecter les comptes communaux de 2009 à ce jour, à qui l'ancien maire devra fournir toutes les explications nécessaires.

Pour avoir un budget 2014 qui prend en compte toutes les dépenses réelles, nous avons été dans l'obligation de réévaluer l'ensemble des postes sous-estimés : salaires, énergie, entretien du matériel, des bâtiments et de la voirie... Avec tous ces réajustements nécessaires, nous avons dû différer certains projets en 2015.

LE FOND OU LA FORME ?

Que penser du refus de voter « pour » la création d'un parking supplémentaire à La Côte Saint-André parce que la date d'une commission, réalisée pourtant avant le conseil municipal, ne convient pas à l'opposition ?

Sur le fond, qui à la Côte Saint-André pourrait refuser la signature d'une simple convention passée avec l'institution Saint-François, qui permettra à moindre coût d'avoir 37 places au cœur de la ville ?

Que penser du refus de voter « pour » l'embauche d'emplois d'été, parce que l'opposition met en doute la capacité du personnel technique à pouvoir les gérer ?

Sur le fond, qui peut refuser une aide aux jeunes grâce à des emplois d'été nécessaires pour le maintien de la propreté de la ville en période de congé du personnel communal ?

Du fond ou de la forme, quel est le plus important ?

agenda

MARDI 11 NOVEMBRE

Cérémonie du Souvenir
11h30, Monument aux Morts.

VENDREDI 14 NOVEMBRE

Fête de la soupe Organisée par le CCAS. Halles.

SAMEDI 15 NOVEMBRE

Choucroute dansante
UAC Rugby. Salle des Fêtes.

DIMANCHE 16 NOVEMBRE

Loto Autour de l'école. Salle des Fêtes.

LUNDI 17 NOVEMBRE

Conférence Atelier culturel Inter-Âges. Salle Aile Nord.

JEUDI 20 NOVEMBRE

Thé dansant Organisé par le CCAS. Salle des Fêtes.
Contact : 04 74 20 57 10

SAMEDI 22 & DIMANCHE 23 NOVEMBRE

Portes Ouvertes Club des Aînés Côtis. Salles Jongkind / Davaux.

DIMANCHE 23 NOVEMBRE

Loto Organisé par Collège Saint François. Salle des Fêtes.

JEUDI 27 NOVEMBRE

Foire de Saint André organisée par le comité des fêtes. De 7h à 14h.

Fête de la récup' Réunion publique organisée par le CCAS. 18h30. Centre social.

SAMEDI 29 NOVEMBRE

Vente de Diots Organisée par le handball club côtis. Halles.

Repas Ste Cécile Société Philharmonique. Salle Aile Nord.

Auditions interclasses Salle Walter.

SAMEDI 29 & DIMANCHE 30 NOVEMBRE

Exposition Photos Grégory Perrin. Salle Jongkind.

DIMANCHE 30 NOVEMBRE

Concert Société Philharmonique. Salle des Fêtes.

DU 1 AU 5 DÉCEMBRE

Bourse aux jouets Centre social.

DU 5 AU 6 DÉCEMBRE

Téléthon Organisé par le comité des fêtes.

SAMEDI 6 DÉCEMBRE

Points shows Organisée par « Commerces plus ». À partir de 19h.

Concert Organisé par la MJC. Salle Aile Nord.

Sainte Barbe Amicale des Sapeurs Pompiers. Salle des Fêtes.

LUNDI 8 DÉCEMBRE

Conférence Atelier culturel Inter-Âges. Salle Aile Nord.

DU 8 AU 23 DÉCEMBRE

« La Côte Saint-André en 1914 » Patrick Fontvielle et Yves Thomas proposent une vidéo-projection sur la vie à La Côte Saint-André à cette époque et présentent des photos et des cartes postales anciennes. Ancienne bibliothèque, Place de la Halle.

DU 11 AU 14 DÉCEMBRE

Exposition Hector Berlioz Impressions Dauphinoises. Salle Jongkind.

JEUDI 11 DÉCEMBRE

Concert anniversaire Hector Berlioz

VENDREDI 12 DÉCEMBRE

Arbre de Noël Amicale des Hospitaliers. Salle Aile Nord.

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

Féerie des lutins Organisée par « Commerces plus ». Nombreuses animations pour les petits et les grands. Concours de costumes de lutin.

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

Concert de Noël École Municipale de Musique. Salle des Fêtes.

MARDI 16 DÉCEMBRE

Fête de Noël Organisé par le CCAS. Salle des Fêtes.

MERCREDI 17 DÉCEMBRE

Goûter de Noël Secours catholique. Salle Aile Nord.

Arbre de Noël Club des Aînés Côtis. Salle des Fêtes.

VENDREDI 19 DÉCEMBRE

Goûter de Noël des personnes âgées Salle des Fêtes.

SAMEDI 20 DÉCEMBRE

Concert musique actuelle École municipale de musique. Salle Aile Nord.

SAMEDI 20 & DIMANCHE 21 DÉCEMBRE

Exposition photos Impressions Dauphinoises. Salle Jongkind.

DIMANCHE 21 DÉCEMBRE

Marché de Noël Organisé par « Commerces plus ». Animations, exposants, concours de dessins, Père Noël. Halles.

Conférence projection Hector Berlioz Impressions Dauphinoises. Musée H. Berlioz.

état civil

Du 1^{er} juillet 2014 au 30 septembre 2014

NAISSANCES Joy CORBAN, Matteo KIMPE, Jade LE BOURLAY, Ruben FERNANDES DE ALMEIDA, Yusuf-Ali YITIK, Mérovée HUMEAU, Mia DI MEGLIO, Calie ROCHETON, Ensar NEFES, Maëva CARIN, David MOREL, Léo GUIGNARD, Sacha MAZZILLI.

DÉCÈS Robert DUNIER, Marcel CUGNIET, Maxime PICARD, Pierre ALBERTIN, Lucienne MEYRIER, Jean FRANÇOIS BRAZIER, Albert DESORMEAU, Eugène BROCHIER, Raymond DEBIE, Michel CHAIX, Jacques GONDRAND, Gaston GONIN, Marie-Antoinette BARDIN, Francisque MEUNIER, Pierre BON.

MARIAGE

Patrick CHAILLARD et Sandrine BRIESACH.

Informations diffusées en accord avec les familles concernées.